

Cote du document: EB 2006/89/INF.10/Rev.1  
Date: 23 janvier 2007  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Cœuvrer pour que les ruraux pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## **Résumé des propositions de projets, programmes et dons examinées par le Conseil d'administration**

Conseil d'administration — Quatre-vingt-neuvième session  
Rome, 12-14 décembre 2006

---

Pour: **Information**



## Résumé des propositions de projets, programmes et dons examinées par le Conseil d'administration

### Propositions de projets/programmes

1. Les propositions suivantes de projets/programmes ont été approuvées par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-neuvième session.

#### **A. Afrique de l'Ouest et du Centre**

##### **Burkina Faso: Projet d'appui aux filières agricoles**

**(EB 2006/89/R.16 + Add.1 + Sup.1) (désormais EB 2006/89/R.16/Rev.1)**

2. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un prêt de 9,35 millions de DTS au Burkina Faso pour aider à financer le projet d'appui aux filières agricoles. Les Administrateurs représentant la France, le Nigéria, la Suisse et les États-Unis d'Amérique ont formulé des observations portant essentiellement sur la gestion du fonds de développement des filières agricoles et sur la stratégie de retrait du projet, qui dépendent l'une et l'autre du degré de renforcement de la capacité des organisations partenaires des filières d'offre et d'ajout de valeur ciblées. Des réponses écrites et orales ont été fournies aux questions des Administrateurs qui les ont jugées satisfaisantes.

##### **Mali: Programme intégré de développement rural de la région de Kidal**

**(EB 2006/89/R.17 + Add.1 + Sup.1) (désormais EB 2006/89/R.17/Rev.1)**

3. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 7,70 millions de DTS pour financer ce programme et s'est félicité de sa conception, qui cible les communautés les plus vulnérables de cette région difficile. Des précisions ont été demandées au sujet de l'alignement du programme sur le régime décentralisé du Mali et sur les politiques sectorielles. Il a été expliqué que l'harmonisation avec le système de décentralisation du pays était un aspect central de la stratégie du programme. Les administrations locales seront directement chargées de l'identification, de la sélection et de la mise en œuvre de tous les investissements relevant de leur mandat. Le fonds pour les investissements des administrations locales permettra au programme de financer tous les investissements proposés par ces dernières. Le programme est tout à fait conforme à l'approche sectorielle suivie dans les secteurs de la santé et de l'éducation au Mali. En application des politiques nationales dans ces secteurs, le programme aidera les administrations locales à concevoir et à mettre en œuvre de nouvelles stratégies pour la prestation des services de santé et d'éducation qui répondent aux besoins des communautés nomades.

##### **Niger: Initiative de réhabilitation et de développement agricole et rural**

**(EB 2006/89/R.18 + Add.1 + Sup.1) (désormais EB 2006/89/R.18/Rev.1)**

4. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un prêt de 10,35 millions de DTS et un don de 280 000 DTS à la République du Niger. Il a félicité le FIDA pour l'accord de partenariat signé avec le Gouvernement du Niger, d'autres institutions des Nations Unies ainsi que des organismes bilatéraux et multilatéraux de coopération. Cet accord était une étape importante du point de vue de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, dans la mesure où il encourage la coordination et l'harmonisation de toutes les interventions des donateurs dans la région de Maradi. L'Administrateur représentant les États-Unis a demandé comment l'Initiative de réhabilitation et de développement agricole et rural tirerait parti des enseignements issus du projet de promotion de l'initiative locale pour le développement à Aguié. Il a été précisé au Conseil que les principales approches transposées et reproduites à plus grande échelle dans le cadre du nouveau projet concernaient le ciblage, la sécurité alimentaire, l'intensification des cultures, la malnutrition et la coopération interorganisations.

## **B. Afrique orientale et australe**

### **Érythrée: Programme post-crise de redressement et de développement en milieu rural (EB 2006/89/R.19 + Add.1 + Sup.1) (désormais EB 2006/89/R.19/Rev.1)**

5. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 8,30 millions de DTS et un don de 230 000 DTS à l'État de l'Érythrée pour financer le programme post-crise de redressement et de développement en milieu rural. Le Conseil s'est dit préoccupé par le contexte actuel en Érythrée. Il a été informé à cet égard que cette intervention s'inscrivait dans le cadre du programme de développement rural intégré cofinancé avec d'autres institutions multilatérales telles que la Banque africaine de développement, l'Union européenne, le FIDA et la Banque mondiale. Le programme de développement rural intégré a pour caractéristique des dispositions communes prises en matière de mise en œuvre, de passation des marchés, de suivi et d'évaluation ainsi que de supervision, pour assurer une utilisation efficiente des moyens institutionnels et garantir un impact durable en termes de réduction de la pauvreté rurale. Le Conseil a souligné combien il était nécessaire, durant l'exécution, de porter une attention particulière à: i) l'appui au développement du secteur privé en milieu rural en fournissant les services requis par les communautés participantes; ii) la collaboration avec les ONG œuvrant dans le domaine du redressement et du développement; et iii) l'appui au renforcement des capacités pour toutes les parties prenantes associées au redressement et au développement rural.

### **Mozambique: Mémoire du Président: Programme d'appui à l'agriculture (Prêt n° 690-MZ) – Arrangements fiduciaires pour l'approche sectorielle de l'agriculture (EB 2006/89/R.54)**

6. Le Conseil a approuvé les arrangements fiduciaires applicables à ce programme tels que définis dans le Mémoire du Président.

### **Ouganda: Programme d'appui aux moyens de subsistance dans les districts**

#### **(EB 2006/89/R.20 + Add.1 + Sup.1) (désormais EB 2006/89/R.20/Rev.1)**

7. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un prêt de 18,55 millions de DTS et un don de 280 000 DTS à la République de l'Ouganda pour financer le programme d'appui aux moyens de subsistance dans les districts. Les Administrateurs représentant le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et les Pays-Bas se sont dit préoccupés par le fait que le programme ne soit pas en totale concordance avec les orientations du groupe des donateurs pour la décentralisation en Ouganda. Il a été précisé que le programme avait été conçu conformément au plan d'investissement du Gouvernement ougandais en faveur du secteur des collectivités locales, qui avait été formulé en collaboration étroite avec le groupe des donateurs pour la décentralisation. De plus, le FIDA avait régulièrement consulté le groupe des donateurs au cours du processus de conception du programme d'appui aux moyens de subsistance dans les districts. De ce fait, ce programme est jugé pleinement conforme aux orientations du groupe des donateurs pour la décentralisation. L'Administrateur représentant la Belgique a indiqué qu'en principe son pays cofinancera ce programme et qu'il travaillera avec le FIDA et le gouvernement pour sélectionner les districts d'intervention.

**République-Unie de Tanzanie: Programme d'appui aux micro, petites et moyennes entreprises en milieu rural (EB 2006/89/R.21 + Add.1 + Sup.1) (désormais EB 2006/89/R.21/Rev.1)**

8. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un prêt de 12,95 millions de DTS et un don de 300 000 DTS à la République-Unie de Tanzanie pour financer le programme d'appui aux micro, petites et moyennes entreprises en milieu rural. L'Administrateur représentant la Suisse avait envoyé par écrit des observations positives, sur lesquelles des précisions ont été apportées avant que le programme ne soit présenté au Conseil. Des éclaircissements ont également été donnés au cours de la session du Conseil en réponse aux suggestions faites concernant l'harmonisation accrue des dispositifs institutionnels, le renforcement des capacités des organismes d'exécution et la nécessité d'un suivi étroit de l'accès des participants de ce programme aux services financiers ruraux.

**C. Asie et Pacifique**

**Chine: Programme de développement rural modulaire dans la Région autonome de Xinjiang Uygur (EB 2006/89/R.22 + Add.1 + Sup.1) (désormais EB 2006/89/R.22/Rev.1)**

9. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 16,70 millions de DTS à la République populaire de Chine en faveur du programme de développement rural modulaire dans la Région autonome de Xinjiang Uygur. Il a relevé le caractère innovant du programme et l'importance des moyens locaux requis pour l'exécuter dans les villages sélectionnés frappés par la pauvreté, où un nombre considérable de ménages appartiennent à des minorités ethniques. Le Conseil s'est enquis du rôle du Bureau de lutte contre la pauvreté et de la façon dont les fonds communautaires bénéficiant de l'appui du programme étaient liés aux plans de développement villageois. Il a été expliqué que le Bureau de lutte contre la pauvreté avait été l'un des principaux organismes qui avait encouragé le recours aux plans de développement villageois en tant qu'outil de planification et d'exécution des interventions en Chine; de fait, la méthode des plans de développement villageois fait désormais partie intégrante de la politique nationale. Le programme vise à renforcer les aspects participatifs des plans de développement villageois. Par exemple, étant donné que ces plans portent généralement sur une période de planification de trois ans, le programme introduira un dispositif qui offrira aux communautés villageoises la possibilité de définir et d'ajuster leurs priorités chaque année, ce qui renforcera les capacités du personnel local et des villageois. En tant qu'organisme chef de file de l'administration du programme, le Bureau de lutte contre la pauvreté jouera un rôle central à cet égard. Le programme tirera parti de l'expérience et des compétences acquises de longue date par deux autres donateurs en Chine, à savoir le Ministère du développement international du Royaume-Uni et la Banque asiatique de développement, en vue d'améliorer la méthodologie participative de planification et d'exécution actuellement utilisée à l'échelle des villages. Ces compétences viendront s'ajouter aux réalisations impressionnantes de la Chine dans le domaine du développement, et à l'expérience et aux enseignements retirés par le FIDA de ses 25 ans d'activité dans le pays. Il a également été indiqué que la coopération entre le FIDA et le Programme alimentaire mondial avait été cruciale en Chine pour faire des plans de développement villageois élaborés sur un mode participatif un outil de planification et d'exécution des projets. Les fonds communautaires créés dans le cadre du programme reposeront sur un travail participatif approfondi de planification et de définition des priorités. Les fonds communautaires permettront aux communautés villageoises d'investir dans l'infrastructure sociale, par exemple la rénovation des dispensaires et des écoles. Cet appui à l'infrastructure sociale donnera un élan aux activités économiques du programme et en accroîtra également l'impact.

**Inde: Programme d'autonomisation des femmes et d'amélioration de leurs moyens d'existence dans les plaines de la moyenne vallée du Gange (EB 2006/89/R.23 + Add.1 + Sup.1) (désormais EB 2006/89/R.23/Rev.1)**

10. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un prêt de 20,4 millions de DTS à la République de l'Inde pour financer le programme d'autonomisation des femmes et d'amélioration de leurs moyens d'existence dans les plaines de la moyenne vallée du Gange. Des observations positives ont été reçues par écrit de l'Administrateur représentant la Suisse. Les Administrateurs représentant le Royaume-Uni et les Pays-Bas se sont dit impressionnés par la pertinence de ce programme, par ses aspects innovants et par l'ouverture d'esprit dont avait fait preuve le FIDA lors de la conception du programme.

**République démocratique populaire lao: Projet de promotion de moyens de subsistance durables dans la région Nord par le développement de l'élevage (EB 2006/89/R.24 + Add.1 + Sup.1) (désormais EB 2006/89/R.24/Rev.1)**

11. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un prêt d'un montant de 2,0 millions de DTS.

**Sri Lanka: Programme de développement des petites entreprises de plantation (EB 2006/89/R.25 + Add.1 + Sup.1) (désormais EB 2006/89/R.25/Rev.1)**

12. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 15,25 millions de DTS à l'appui du programme de développement des petites entreprises de plantation. Ce faisant, il s'est félicité des efforts déployés par le FIDA pour atteindre les habitants extrêmement pauvres des plantations et des villages alentour de la région centrale (districts de Kandy, Kegalle et Matale) ainsi que les petits exploitants du district de Matale; l'un et l'autre de ces groupes appartiennent aux populations les plus démunies de Sri Lanka. Le Conseil a noté que le gouvernement n'avait pas tiré parti de toutes les possibilités de cofinancements disponibles à ce stade mais qu'il existait d'amples possibilités de reproduire ultérieurement le programme à plus grande échelle avec d'autres cofinanceurs. Les activités pourraient être transposées sur une superficie allant jusqu'à 15 à 20 000 hectares pour les plantations de thé et jusqu'à 40 000 hectares pour les plantations d'hévéa. L'Administrateur représentant l'Allemagne a informé le Conseil de la décision de son gouvernement de s'abstenir d'approuver le programme en raison de la conjoncture sociopolitique difficile dans le pays.

**D. Amérique latine et Caraïbes**

**Argentine: Programme de développement des zones rurales**

**(EB 2006/89/R.26 + Add.1 + Sup.1) (désormais EB 2006/89/R.26/Rev.1)**

13. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un prêt de 13,1 millions de DTS à la République argentine pour financer le programme de développement des zones rurales. L'Administrateur représentant les États-Unis a félicité le FIDA pour l'approche suivie dans les pays à revenu intermédiaire et noté que l'Argentine appliquait une politique de contrôle des prix des produits de l'agriculture et de l'élevage. L'Administrateur représentant le Brésil a remercié le Gouvernement argentin pour son engagement dans la lutte contre la pauvreté rurale et le FIDA pour son soutien efficace à cette action. Les Administrateurs représentant le Brésil, le Guatemala et le Mexique ont exprimé leur soutien au FIDA pour son action dans les pays à revenu intermédiaire. L'Administrateur représentant l'Argentine a souligné l'importance accordée par le programme au renforcement des capacités et aux activités génératrices de revenus en faveur des organisations de petits paysans et des jeunes dans les zones rurales de dix provinces. Des explications ont été données au Conseil sur: le rôle que joue le FIDA pour appuyer l'élaboration d'une politique nationale en faveur de la petite agriculture en Argentine; la dimension régionale de la concertation dans le cadre du Marché commun du Sud; et la

contribution du programme proposé pour permettre au FIDA de passer d'une approche-projet à une approche-programme moyennant sa stratégie d'appui aux exploitations familiales et aux groupes vulnérables à l'échelle nationale.

**Bolivie: Projet d'appui au développement de l'économie paysanne des camélidés**

**(EB 2006/89/R.27 + Add.1 + Sup.1) (désormais EB 2006/89/R.27/Rev.1)**

14. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 4,8 millions de DTS en faveur du projet d'appui au développement de l'économie paysanne des camélidés. La délégation brésilienne a demandé de plus amples renseignements sur les aspects du projet liés à la commercialisation. Il a été expliqué que le projet ne comportait pas de composante commercialisation à proprement parler. Toutefois, avant que des sous-projets puissent être financés, un processus de sélection par voie d'appel à la concurrence exigera des participants qu'ils apportent des preuves de l'existence d'un marché pour les produits de l'activité proposée. En outre, le projet attribuera presque la moitié de ses ressources au développement du marché des services ruraux destinés aux petits paysans pour leur permettre d'obtenir sur le marché l'assistance requise – technique, commerciale et autre. Le projet fournira également un accès aux services financiers, en particulier pour les femmes rurales dont l'activité principale est de nature commerciale.

**Colombie: Mémoire du Président: Programme de développement des microentreprises rurales: Apport de capital, assistance technique et soutien à l'investissement (Prêt n° 702-CO) – Modification des modalités de supervision**

**(EB 2006/89/R.55)**

15. Le Conseil a approuvé les modifications proposées des modalités de supervision.

**Équateur: Mémoire du Président: Projet de développement du couloir central (Prêt n° 650-EC) – Prorogation du délai de signature de l'accord de prêt**

**(EB 2006/89/R.57)**

16. Le Conseil a approuvé les modifications proposées du projet telles que figurant dans le Mémoire du Président.

**Guatemala: Mémoire du Président: Programme national de développement rural: régions centrale et orientale (Prêt n° 651-GT) – Prorogation du délai de signature de l'accord de prêt**

**(EB 2006/89/R.58)**

17. Le Conseil a approuvé les modifications proposées du programme telles que figurant dans le Mémoire du Président.

**Haïti: Projet de développement de la petite irrigation**

**(EB 2006/89/R.29 + Add.1 + Sup.1) (désormais EB 2006/89/R.29/Rev.1)**

18. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un prêt de 8,8 millions de DTS à la République d'Haïti pour financer le projet de développement de la petite irrigation (PPI-2). Le Conseil a félicité le FIDA pour son appui à ce pays, le plus pauvre de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, à un stade déterminant de son histoire. L'Administrateur représentant le Brésil a souligné que son pays était prêt à travailler en Haïti et que l'appui de la communauté internationale était nécessaire dans des domaines cruciaux, en particulier pour renforcer la capacité nationale d'exécution. Les activités de renforcement des capacités prévues dans le cadre du projet au niveau central et local permettront d'atteindre un tel résultat, de même qu'un programme d'appui intensif à l'exécution du projet pour faciliter les décaissements et les prestations. L'Administrateur représentant l'Argentine a également exprimé son soutien pour le projet et souligné la coopération bilatérale en cours avec Haïti dans le cadre du programme Prohuertas. L'Administrateur représentant la France s'est dit par écrit favorable au projet, indiquant l'intérêt

particulier que portait la coopération française à l'appui à l'élaboration d'un programme national de gestion de l'eau pour l'agriculture.

## **E. Proche Orient et Afrique du Nord**

### **Égypte: Projet de développement rural en Haute-Égypte**

**(EB 2006/89/R.30 + Add.1 + Sup.1) (désormais EB 2006/89/R.30/Rev.1)**

19. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un prêt de 10,05 millions de DTS et un don de 635 000 DTS pour financer le projet de développement rural en Haute-Égypte.

### **Soudan: Projet intégré de développement rural du Butana**

**(EB 2006/89/R.31 + Add.1 + Sup.1) (désormais EB 2006/89/R.31/Rev.1)**

20. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 16,8 millions de DTS à la République du Soudan pour financer le projet intégré de développement rural du Butana. Il a félicité le FIDA pour ce projet bien conçu. Des précisions ont été apportées sur: la raison d'être de l'engagement du FIDA dans le Butana; la concordance du projet avec la politique du FIDA en matière de prévention des crises et de redressement; la préparation préalable du projet pour être en mesure de s'attaquer aux causes des conflits potentiels concernant les ressources; la pérennité des interventions du projet, en particulier en ce qui concerne l'Agence de développement du Butana. Compte tenu de la situation politique difficile dans le pays, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Suède et le Royaume-Uni se sont abstenus lors de l'approbation du projet, abstentions qui seront consignées dans le compte rendu de la session. Les États-Unis ont demandé que, conformément à leur législation, le compte rendu fasse état de leur opposition à la proposition de projet en faveur du Soudan.

### **Turquie: Projet de développement des provinces de Diyarbakir, Batman et Siirt**

**(EB 2006/89/R.32 + Add.1 + Sup.1) (désormais EB 2006/89/R.32/Rev.1)**

21. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un prêt de 16,30 millions de DTS à la République turque pour financer le projet de développement des provinces de Diyarbakir, Batman et Siirt. Des précisions ont été apportées en ce qui concerne le ciblage, les modalités de collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement, la durabilité du projet et ses avantages.

## **Propositions de dons**

22. Les propositions suivantes de dons ont été approuvées par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-neuvième session.

### **a) Dons au titre du guichet mondial/régional destinés à des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI (EB 2006/89/R.33)**

23. Les dons approuvés dans cette catégorie sont les suivants:

#### **i) Centre international pour l'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT): Programme visant à faciliter l'adoption de l'agriculture de conservation par les petits exploitants pauvres en ressources d'Afrique australe**

24. Un don de 1,5 million de USD a été approuvé par le Conseil.

#### **ii) Bioversity International (IPGRI): Programme d'autonomisation des ruraux pauvres par le renforcement de leur identité, de leurs sources de revenus et de leur sécurité nutritionnelle moyennant l'amélioration de l'emploi et de la commercialisation des espèces négligées et sous-utilisées**



25. Un don de 1,4 million de USD a été approuvé par le Conseil.
- b) Dons au titre du guichet mondial/régional destinés à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI (EB 2006/89/R.34)**
26. Les dons approuvés dans cette catégorie sont les suivants:
- i) Centre international pour le développement humain (CIDH): Programme visant à renforcer le poids des organisations rurales dans la concertation instituée dans le cadre de l'Accord de libre échange République dominicaine – Amérique centrale – États-Unis**
27. Un don de 800 000 USD a été approuvé par le Conseil.
- ii) Groupe consultatif d'assistance aux pauvres (GCAP): Programme de partenariat régional destiné à soutenir le développement d'un secteur financier rural favorable aux pauvres au Proche-Orient et en Afrique du Nord**
28. Un don de 1,2 million de USD a été approuvé par le Conseil.
- iii) Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO): Programme d'amélioration de la compétitivité agricole des ménages ruraux de la sous-région du Grand Mékong**
29. Un don de 609 000 USD a été approuvé par le Conseil.
- iv) Centre de microfinance pour l'Europe centrale et orientale et les nouveaux États indépendants (CMF): Programme visant à faciliter l'accès généralisé aux services de microassurance**
30. Un don de 952 000 USD a été approuvé par le Conseil.
- v) Organisation néerlandaise de développement international (SNV): Programme de renforcement des capacités d'appui à l'accès aux marchés et à la gestion des savoirs en Afrique orientale et australe**
31. Un don de 1,55 million de USD a été approuvé par le Conseil.
- vi) Fondation rurale de l'Afrique de l'Ouest (FRAO): Programme d'appui aux systèmes de suivi et d'évaluation des projets financés par le FIDA en Afrique de l'Ouest et du Centre**
32. Un don de 1,4 million de USD a été approuvé par le Conseil.
- c) Dons au titre du guichet pays spécifique au Département de la coopération du Ministère de l'agriculture et du développement rural de la République socialiste du Viet Nam en faveur de la Stratégie de développement rural pour 2010–2015 dans la perspective de 2020 (EB 2006/89/R.35)**

33. Un don de 300 000 USD a été approuvé par le Conseil.
- d) Dons au titre du guichet mondial/régional à la Coalition internationale pour l'accès à la terre afin de lui permettre d'améliorer sa performance (EB 2006/89/R.37 + Corr.1)**
34. Le Conseil a examiné la proposition de don et son rectificatif et a approuvé un don de 1,7 million de USD. Divers membres du Conseil ont exprimé leur soutien en faveur de l'importante question de l'accès à la terre et du travail de la Coalition internationale pour l'accès à la terre. Des inquiétudes ont toutefois été exprimées au sujet du délai de deux ans prévu pour que la Coalition atteigne un statut juridique autonome et au sujet du financement ultérieur de la Coalition par le biais de dons du FIDA. De l'avis de l'Administrateur représentant les États-Unis, il faudrait réduire de façon substantielle la contribution du FIDA aux dépenses administratives de la Coalition. Il a été expliqué que le respect par la Coalition des étapes énoncées dans l'accord de don fera l'objet d'un suivi semestriel rigoureux à titre de condition préalable à la poursuite des décaissements du don pendant la période de deux ans. Il a également été expliqué que la définition des dépenses administratives devra être revue pour permettre d'enregistrer de façon plus précise en tant que coûts des programmes les dépenses encourues par la Coalition au titre de l'appui à ces derniers (pour les activités de plaidoyer, de concertation, de travail en réseau, etc.). Dans ce cas, les indicateurs de financement définis dans l'accord de don seront révisés en conséquence. Il a été rappelé que le FIDA n'accorderait ce don que pendant deux ans, délai après lequel il ne serait nullement tenu de continuer à financer la Coalition. Cette dernière devrait alors présenter une demande d'assistance sous forme de dons, à l'instar de tous les autres bénéficiaires de dons et, de ce fait, ses coûts administratifs se limiteraient aux frais généraux standard. De plus, le FIDA ne serait pas en mesure d'envisager le moindre soutien ultérieur si la question du statut juridique de la Coalition n'était pas résolue au cours de la période de transition de deux ans et si la Coalition n'avait pu instaurer avec lui une relation de moindre dépendance.

